

## **SEANCE du 1<sup>er</sup> septembre 2014**

Le premier septembre deux mille quatorze, dix-huit heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BLOT, Maire.

Sont présents : Michel VAUCLIN, Daniel COLLAY, Franck SIMON, Dominique HILL, Cyrille LAMISSE BOUBECHE, Frédéric SOUILLARD, Amaury SAULNIER, Laurence ANDRIAMIRADO

Absents excusés : Laëtitia VOLTA (*pouvoir donné à M. Daniel COLLAY*), Grégory PREVOST (*pouvoir donné à M. Frédéric SOUILLARD*)

Secrétaire de Séance : Frédéric SOUILLARD

Date de convocation : 21 août 2014 – Date d'affichage : 10 septembre 2014

### **Recrutement d'un vacataire. Délibération autorisant le recrutement d'un agent vacataire**

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant la nécessité de recruter un agent vacataire pour effectuer les animations les mercredis après-midi, de manière discontinue dans le temps ;

*Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :*

1. *d'autoriser le maire à recruter un agent vacataire pour effectuer un emploi d'animateur de manière discontinue dans le temps, pour une période allant du 2 septembre 2014 au 4 juillet 2015 inclus.*

*Cet agent assurera ses missions sans aucune subordination hiérarchique.*

*Il devra justifier d'un BAFA.*

*La rémunération de l'agent est attachée à l'acte déterminé réalisé.*

2. *d'inscrire les crédits suffisants au budget communal.*

### **Informations**

- Factures engagées :
  - Animations temps péri-scolaires :
    - Matériel animation rugby et sophrologie : 444,60 € TTC (CASAL SPORT)
    - Acquisition de deux buts de football : 82,70 TTC (DECAPRO)
- Agrément de la salle polyvalente par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS): suite à notre demande, nous avons reçu le récépissé de notre déclaration le 27 août dernier.
- Fonds d'amorçage : la demande de subvention a été faite, nous recevrons si nous sommes éligibles, un acompte au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le solde au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.

- Travaux de voirie :
  - La Communauté de Communes a missionnée la société RAMERY pour exécuter la réalisation de la couche de roulement de l'impasse de la plaine, routes de l'ancien presbytère, du val au bouvier et la sente Cressieuzemare. Ces travaux débuteront du 1<sup>er</sup> au 5 septembre.
  - L'entreprise GAILLON a repris l'ensemble du trottoir de l'église, suite aux observations de la Commune.
  - La Direction des routes : suite à l'entretien avec Monsieur Pierrich FOLLIGNE, nouveau Directeur d'Agence, il a été décidé qu'une réfection de la RD97 serait engagée par la Direction des routes.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.*

*Vu pour être affiché, le 8 septembre 2014*

Le Maire,

Philippe BLOT